

COMMISSION CANADIENNE D'EXAMEN DES EXPORTATIONS DE BIENS CULTURELS (CCEEBC)

DÉCLARATION D'ALIÉNATION ET CONSENTEMENT À DES FINS D'ATTESTATION

➤ À utiliser uniquement dans le cadre d'une demande d'attestation pour une **aliénation complétée**.

Le présent document doit être rempli et signé :

- » par tout particulier, société ou succession (la « Partie donatrice/vendeuse ») qui aliène un objet ou plusieurs objets (l'« Objet ») à un établissement ou à une administration désignés en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels* (la « Loi »); et
- » par une représentante dûment autorisée ou un représentant dûment autorisé¹ de l'établissement désigné ou de l'administration désignée pour qui l'aliénation a été effectuée (l'« Établissement »).

Le présent document doit être soumis par l'Établissement à la CCEEBC avec une Demande d'attestation de biens culturels aux fins de l'impôt sur le revenu pour l'Objet (la « Demande »), **lorsque l'aliénation est complétée**.

Toutes les sections de ce document doivent être remplies. Si vous manquez d'espace dans l'une ou l'autre des sections, veuillez fournir l'information dans une pièce jointe distincte.

La CCEEBC pourrait demander à l'Établissement une copie de l'entente d'aliénation ou de l'acte de cession et tout autre document si elle l'estime nécessaire.

SECTION 1 – Nom et adresse de la Partie donatrice/vendeuse², comme il est indiqué dans la Demande et dans l'entente d'aliénation ou l'acte de cession entre la Partie donatrice/vendeuse et l'Établissement

SECTION 2 – Nom et adresse de l'Établissement, comme il est indiqué dans la Demande et dans l'entente d'aliénation ou l'acte de cession entre la Partie donatrice/vendeuse et l'Établissement

SECTION 3 – Description de l'Objet

(Inclure une description de l'Objet qui correspond à celle utilisée dans l'entente d'aliénation ou l'acte de cession entre l'Établissement et la Partie donatrice/vendeuse, et à celle de la Demande).

SECTION 4 – Déclaration d'aliénation

SECTION 5 – La Partie donatrice/vendeuse consent à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels par la CCEEBC et le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (le « SCDATA »)

SECTION 6 – La Partie donatrice/vendeuse consent aux communications entre la CCEEBC, le SCDATA et l'Établissement

SECTION 7 – Diligence raisonnable de l'objet

SECTION 8 – Déclaration sur la véracité et l'exactitude des renseignements

A – Bloc signature pour la société ou la succession donatrice/vendeuse

B – Bloc signature de l'établissement

¹ La direction de l'Établissement, ou toute autre personne déléguée par la direction pour signer ce document en son nom.

² Chaque Partie donatrice/vendeuse doit être identifiée dans ce document.

COMMISSION CANADIENNE D'EXAMEN DES EXPORTATIONS DE BIENS CULTURELS (CCEEBC)
DÉCLARATION D'ALIÉNATION ET CONSENTEMENT À DES FINS D'ATTESTATION

SECTION 1 – Nom et adresse de la Partie donatrice/vendeuse², comme il est indiqué dans la Demande et dans l'entente d'aliénation ou l'acte de cession entre la Partie donatrice/vendeuse et l'Établissement

Donateur #1

Choisissez un type de Donateur/Vendeur :

Nom :

Adresse :

Adresse électronique :

Si la Partie donatrice/vendeuse est une société ou une succession, préciser les coordonnées de la personne qui la représente « Aux soins de » (a/s).

Aux soins de (nom et titre de la personne) :

Adresse (si différente de ci-dessus) :

Adresse électronique :

² Chaque Partie donatrice/vendeuse doit être identifiée dans ce document.

AJOUTER UNE PAGE DE DONATEUR/VENDEUR

Si vous souhaitez ajouter une section donatrice/vendeuse supplémentaire, veuillez remplir les sections requises sur les pages additionnelles.

COMMISSION CANADIENNE D'EXAMEN DES EXPORTATIONS DE BIENS CULTURELS (CCEEBC)
DÉCLARATION D'ALIÉNATION ET CONSENTEMENT À DES FINS D'ATTESTATION

SECTION 1 – PAGE ADDITIONNELLE (compléter si nécessaire)

SECTION 1 – Nom et adresse de la Partie donatrice/vendeuse², comme il est indiqué dans la Demande et dans l'entente d'aliénation ou l'acte de cession entre la Partie donatrice/vendeuse et l'Établissement

Donateur #2

Choisissez un type de Donateur/Vendeur :

Nom :

Adresse :

Adresse électronique :

Si la Partie donatrice/vendeuse est une société ou une succession, préciser les coordonnées de la personne qui la représente « Aux soins de » (a/s).

Aux soins de (*nom et titre de la personne*) :

Adresse (*si différente de ci-dessus*) :

Adresse électronique :

² Chaque Partie donatrice/vendeuse doit être identifiée dans ce document.

AJOUTER UNE PAGE DE DONATEUR/VENDEUR

Si vous souhaitez ajouter une Partie donatrice/vendeuse supplémentaire, veuillez remplir les sections requises sur les pages additionnelles.

COMMISSION CANADIENNE D'EXAMEN DES EXPORTATIONS DE BIENS CULTURELS (CCEEBC)
DÉCLARATION D'ALIÉNATION ET CONSENTEMENT À DES FINS D'ATTESTATION

SECTION 2 – Nom et adresse de l'Établissement, comme il est indiqué dans la Demande et dans l'entente d'aliénation ou l'acte de cession entre la Partie donatrice/vendeuse et l'Établissement

Nom de l'Établissement :

Nom et titre de la représentante dûment autorisée ou du représentant dûment autorisé :

Adresse :

Adresse électronique :

SECTION 3 – Description de l'Objet

(Inclure une description de l'Objet qui correspond à celle utilisée dans l'entente d'aliénation ou l'acte de cession entre l'Établissement et la Partie donatrice/vendeuse, et à celle de la Demande).

COMMISSION CANADIENNE D'EXAMEN DES EXPORTATIONS DE BIENS CULTURELS (CCEEBC)
DÉCLARATION D'ALIÉNATION ET CONSENTEMENT À DES FINS D'ATTESTATION

SECTION 4 – Déclaration d'aliénation

En ce qui concerne la Demande, la représentante dûment autorisée ou le représentant dûment autorisé de l'Établissement et la Partie donatrice/vendeuse, en signant le présent document, déclare ce qui suit :

- a. Le [REDACTED] (la Date d'aliénation)³, la Partie donatrice/vendeuse a aliéné irrévocablement tous les droits, titres et intérêts relatifs à l'Objet à l'Établissement en vertu d'un acte de donation, d'un acte de vente, ou d'un instrument similaire.
- b. L'Objet a été transféré physiquement à l'Établissement.

³ Date indiquée dans tout *Certificat fiscal visant des biens culturels* (formulaire T871) délivré pour l'Objet.

SECTION 5 – La Partie donatrice/vendeuse consent à la collecte et à l'utilisation de renseignements personnels par la CCEEBC et le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (le « SCDATA »)

La Partie donatrice/vendeuse, en signant le présent document, déclare que :

- a. La Partie donatrice/vendeuse a lu l'Énoncé de confidentialité publié par la CCEEBC au <https://ccperb-cceebc.gc.ca/fr/ressources/principes-politiques.html> (l'« Énoncé de confidentialité »).
- b. La Partie donatrice/vendeuse consent à la collecte et à l'utilisation de ses renseignements personnels par la CCEEBC et le SCDATA de la manière décrite dans l'Énoncé de confidentialité.

SECTION 6 – La Partie donatrice/vendeuse consent aux communications entre la CCEEBC, le SCDATA et l'Établissement

La Partie donatrice/vendeuse, en signant le présent document, déclare que :

- a. La CCEEBC et le SCDATA peuvent communiquer avec l'Établissement dans le but de rendre une décision et de délivrer un *Certificat fiscal visant des biens culturels* pour l'Objet.
- b. La Partie donatrice/vendeuse consent à ce que la CCEEBC et le SCDATA divulguent à l'Établissement des renseignements la concernant en tant que contribuable⁴, dans le cadre de communications destinées à rendre une décision et à délivrer un *Certificat fiscal visant des biens culturels* pour l'Objet.
- c. L'Établissement agira au nom de la Partie donatrice/vendeuse aux fins de la Demande. Toute communication de la CCEEBC ou du SCDATA avec l'Établissement a le même effet qu'avec la Partie donatrice/vendeuse pour rendre une décision et délivrer un *Certificat fiscal visant des biens culturels* pour l'Objet.

⁴ Les « Renseignements concernant les contribuables » incluent des renseignements relatifs aux contribuables qui sont obtenus par la ou le ministre des Finances, ou en son nom, aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et qui indiquent directement ou indirectement l'identité des contribuables auxquels ils se rapportent. Dans le contexte d'une Demande, il peut s'agir, par exemple, du nom de la Partie donatrice/vendeuse, du nom de l'Établissement ou de renseignements relatifs à la juste valeur marchande de l'Objet.

COMMISSION CANADIENNE D'EXAMEN DES EXPORTATIONS DE BIENS CULTURELS (CCEEBC)
DÉCLARATION D'ALIÉNATION ET CONSENTEMENT À DES FINS D'ATTESTATION

SECTION 7 – Diligence raisonnable de l'objet

L'Établissement confirme qu'il a mené les enquêtes nécessaires et examiné attentivement la propriété de l'Objet et tout enjeu relatif à la confidentialité, au secret et à la sécurité de l'Objet ou à toute information portant sur l'Objet. En se fondant sur ces enquêtes et cet examen, le représentant dûment autorisé ou la représentante dûment autorisée de l'Établissement déclare par la présente :

- a. Qu'à la date de l'aliénation irrévocable de l'Objet, la Partie donatrice/vendeuse était propriétaire de tous les droits, titres et intérêts relatifs à l'Objet,
- b. Que l'Établissement est en mesure de fournir les documents et les renseignements à la CCEEBC dans la demande d'attestation de l'Objet aux fins de l'impôt sur le revenu. Et cela sans restriction et sans enfreindre toute obligation relative à la confidentialité, au secret ou à la sécurité de l'Objet ou de toute information portant sur l'Objet ou fournie dans la demande.

SECTION 8 – Déclaration sur la véracité et l'exactitude des renseignements

La représentante dûment autorisée ou le représentant dûment autorisé de l'Établissement et la Partie donatrice/vendeuse déclarent que les renseignements fournis sont véridiques et exacts.

SIGNÉ par chaque Partie donatrice/vendeuse et l'Établissement aux dates indiquées ci-dessous :

- Des blocs-signatures supplémentaires pour la Partie donatrice/vendeuse sont disponibles aux pages suivantes, au besoin.

A – Bloc signature pour la Partie donatrice/vendeuse #1

Choisissez un type de Donateur/Vendeur :

Nom en lettres moulées du particulier, la société ou la succession :

X

Signature

Date :

Si la Partie donatrice/vendeuse est une société ou une succession, préciser les coordonnées de la personne qui la représente « Aux soins de » (a/s).

Par (nom en lettres moulées de la personne autorisée) :

Titre (titre de la personne autorisée) :

COMMISSION CANADIENNE D'EXAMEN DES EXPORTATIONS DE BIENS CULTURELS (CCEEBC)
DÉCLARATION D'ALIÉNATION ET CONSENTEMENT À DES FINS D'ATTESTATION

SECTION 8 – PAGE ADDITIONNELLE (compléter si nécessaire)

SECTION 8 – Déclaration sur la véracité et l'exactitude des renseignements

A – Bloc signature pour la Partie donatrice/vendeuse #2

Choisissez un type de Donateur/Vendeur :

Nom en lettres moulées du particulier, la société ou la succession :

X

Signature

Date :

Si la Partie donatrice/vendeuse est une société ou une succession, préciser les coordonnées de la personne qui la représente « Aux soins de » (a/s).

Par (nom en lettres moulées de la personne autorisée) :

Titre (titre de la personne autorisée) :

COMMISSION CANADIENNE D'EXAMEN DES EXPORTATIONS DE BIENS CULTURELS (CCEEBC)
DÉCLARATION D'ALIÉNATION ET CONSENTEMENT À DES FINS D'ATTESTATION

SECTION 8 – Déclaration sur la véracité et l'exactitude des renseignements

La représentante dûment autorisée ou le représentant dûment autorisé de l'Établissement et la Partie donatrice/vendeuse déclarent que les renseignements fournis sont véridiques et exacts.

SIGNÉ par chaque Partie donatrice/vendeuse et l'Établissement aux dates indiquées ci-dessous.

B – Bloc signature pour l'Établissement

Nom de l'Établissement :

X

Signature de la représentante dûment autorisée
ou du représentant dûment autorisé
de l'Établissement

Date :

Nom en lettres moulées de la représentante dûment autorisée ou du représentant
dûment autorisé de l'Établissement :

Titre de la représentante dûment autorisée ou du représentant dûment autorisé de l'Établissement :